

Caractéristiques :

Couleur fleur : Rose

Couleur feuillage : Vert

Hauteur : 0 cm

Feuillaison : aucune

Floraison(s) : Juillet - Octobre

Type de feuillage: persistant

Exposition : soleil

Type de sol :

Silhouette : Non prÃ©cisÃ©



ERICA cinerea 'Pallas'

NV 2021

-> [Accéder à la fiche de ERICA cinerea 'Pallas' sur www.pepiniere-bretagne.fr](http://www.pepiniere-bretagne.fr)

DESCRIPTION

Informations botaniques

Nom botanique : ERICA cinerea 'Pallas'

Famille : Ericaceae

Description de ERICA cinerea 'Pallas'

L'ERICA cinerea 'Pallas' est une bruyère vivace à végétation compacte et tapissante, vert foncé. Son feuillage est persistant, et sa floribondité exceptionnelle. Ses fleurs sont pourpre clair. C'est un très bon couvre-sol pour les terrains à tendance acide.

Les ERICA sont des bruyères qui possèdent un nombre important d'espèces, près de 700 dans le monde entier. D'une manière générale, elles poussent dans des régions tempérées de sur des terrains plutôt acides. Les feuilles sont verticillées, étroites et persistantes. Les fleurs en clochettes se développent en grappes ou en ombelles suivant l'espèce. Les fleurs se différencient des callunes par une corolle proéminente et un calice vert. Sol sec, plutôt acide.

Résiste bien à la sécheresse.

Entretien de ERICA cinerea 'Pallas'

Si vous souhaitez densifier la plante, faire un léger époinçage sur les tiges juste après la floraison. Elles développeront des branches secondaires en plus grand nombre. Faire un petit suivi en eau toute la première année.

EMPLACEMENT

Emplacement de ERICA cinerea 'Pallas'

Type de sol de ERICA cinerea 'Pallas'

PARTICULARITÉ

ERICA cinerea 'Pallas' préfère les sols acides.

ERICA cinerea 'Pallas' supporte le vent.

ERICA cinerea 'Pallas' est une plante à feuillage persistant.

ERICA cinerea 'Pallas' est une plante mellifère.

ERICA cinerea 'Pallas' s'utilise en couvre-sol.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRE

-> [Accéder à la collection des Toutes les plantes disponible à la vente sur www.pepiniere-bretagne.fr](http://www.pepiniere-bretagne.fr)